

PORTRAIT D'AGENT : Nathalie Vets

“ Nathalie, quand es-tu arrivée à la mairie de Thilouze ?

Je suis arrivée le 1^{er} novembre 2004 au poste d'accueil. Puis j'ai évolué vers les postes de la comptabilité et de l'urbanisme. Aujourd'hui, à la suite du départ de Béatrice Cadot, j'ai la responsabilité des relations avec les élus, la gestion administrative des réunions de conseil municipal et la responsabilité de l'ensemble des services avec Jean-Jacques Goubeau pour les services techniques et Lydia Clément pour le service scolaire et le service entretien-nettoyage. J'ai en gestion directe, l'accueil de la mairie, l'agence postale et je gère toujours l'urbanisme.



Que faisais-tu avant de travailler à la mairie de Thilouze ?

Je travaillais au parc forestier de Teillay de Saint-Benoît-La-Forêt, Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement. On accueillait des séjours de classes vertes et j'avais en charge toute la partie secrétariat - comptabilité ainsi que les animations avec les groupes scolaires.

Quelles sont tes passions ?

J'ai adoré faire des marches en forêt, sac au dos, mais malheureusement à la suite de problèmes de santé, je ne peux plus pratiquer cette activité. J'aime beaucoup lire, c'est une passion que j'ai depuis l'enfance. J'aime bien aussi tout ce qui est bricolage, aménagement intérieur, décoration et jardinage.



NOUVEL ARTISAN

Un nouvel artisan, Daniel VALENTIN, est installé sur la commune et propose : installation, entretien et réparation de climatisations, poêles bois ou granulés, ballons d'eau chaude.

Tél. 06 10 34 22 70 et valentin2c37@gmail.com

Pensez également à nos autres artisans locaux spécialisés en chauffage/climatisation : JS Energie et Bernard BUREAU.



SOUTENONS NOS COMMERÇANTS LOCAUX !

Boulangerie Tiano

PRÉSENTATION :

Jean-Paul Tiano a repris la boulangerie de Thilouze depuis juillet 2012. Il est secondé par Caroline, Pascal et Camille. Ils nous proposent une grande variété de pains, de viennoiseries, de pâtisseries et un service traiteur avec petits fours, pizzas, sandwiches, tartines, fougasses, bouchées à la reine... Ils approvisionnent également le distributeur automatique de pains de Pont-de-Ruan, relayés par la boulangerie de Saché pendant leurs vacances.

ACTUALITÉS :

Pendant cette période de confinement, la boulangerie développe la vente de produits salés, portions individuelles, bouchées à la reine pour le week-end. Et dans la perspective des fêtes de fin d'année, ils nous réservent des chocolats, des pains surprise, des bûches traditionnelles et glacées, dont 2 nouvelles !

.....
N'hésitez pas à tester
les nouveautés et à
réserver vos produits
pour les fêtes.



www.thilouze.com

Tél. : 02 47 26 87 41

Email : thilouze@wanadoo.fr



N°70

L'info

DÉCEMBRE 2020



AGENDA

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- Plateau en salle U7 ou U9
16 janvier
- Pièce de théâtre
17 janvier
- Plateau en salle U7 ou U9
23 janvier
- Plateau en salle U7 ou U9
30 janvier
- Concours de belote
30 janvier
- Partage de lecture intergénération
7 février
- Loto
mars
- Carnaval
13 mars
- Partage des savoir-faire autour du collage (œuvres de Matisse)
21 mars

COLIS DE NOËL

Pour des raisons sanitaires, aucun retrait de colis ne pourra se faire en mairie. Tous les colis seront portés à domicile : mercredi 16, jeudi 17 ou vendredi 18 décembre 2020, en fonction des contraintes et de la disponibilité des bénévoles.

POMPIERS

Le Centre de Première Intervention (CPI) du Balzac à Thilouze recherche de nouveaux pompiers volontaires.

N'hésitez pas à vous renseigner au 02.47.49.68.20 et à consulter le site www.SDIS37.fr

LE MOT DU MAIRE

Quelle année 2020 ! Nous vivons notre deuxième période de confinement en 8 mois. Qui aurait imaginé cela il y a 1 an ? Même si ce confinement est moins strict que celui du printemps puisque nombre d'entre nous peuvent continuer à travailler, nous déplorons la fermeture administrative du « Sax' » le Bar-restaurant, de l'esthéticienne « Grain d'évasion » et des salons de coiffure « Coiffure Harmonie » et « L'Instant Présent ». Nous devons être tous solidaires de ces professionnels qui subissent de lourdes pertes d'exploitation et doivent laisser leurs salariés en chômage partiel. Ne tardons pas à leur rendre visite. La plupart ont repris l'activité ce début décembre mais le bar-restaurant devra sans doute rester fermé jusqu'au 20 janvier. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a tenu à commander au « Sax' » le plat du colis de Noël que nous allons offrir à une centaine de nos aînés en remplacement du traditionnel repas du 11 novembre. Un grand merci au CCAS qui fait travailler prioritairement les entreprises de Thilouze. De son côté, la Mairie fait son maximum pour maintenir ses investissements à un niveau soutenu afin de contribuer à notre petit niveau au soutien de l'activité économique. Des travaux routiers de 60 000 € ont été réalisés en octobre en zone rurale et nous travaillons sur le projet de

construction d'un local pour les jeunes à proximité du gymnase pour 2021. Vous avez pu le remarquer, les lignes électriques de la rue de la Vallée du Lys, route de Pont-de-Ruan, ont été enfouies et de nouveaux candélabres ont été mis en place. Le résultat nous semble à la hauteur des espérances et une étude est en cours pour refaire les trottoirs de cette rue en 2022. D'ici là, dans la rue de l'Eglise et la ruelle des Soupirs, les fils électriques devront être aussi dissimulés, une fois trouvé un accord avec le riverain qui refuse de se conformer aux prescriptions de l'ABF de dissimulation des coffrets électriques et qui bloque à lui seul l'avancement du projet.

Je ne peux malheureusement pas vous donner rendez-vous aux traditionnelles animations qui entourent les fêtes de Noël ainsi qu'à la cérémonie des vœux de la municipalité que nous ne ferons pas en Janvier. Promis, dès que la situation le permettra, nous organiserons un moment convivial entre Thilouzains pour oublier cette année compliquée et espérer ensemble des périodes meilleures. Je vous souhaite du fond du cœur de bonnes fêtes de fin d'année et la meilleure des santés.

A bientôt en 2021 !

Eric LOIZON

RETRAIT D'ARGILE

Le couperet est tombé et malheureusement notre commune n'est pas reconnue en état de catastrophe naturelle pour l'année 2019 concernant les retraits d'argile. L'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel le 25 octobre dernier, ne nous a pas accordé cette reconnaissance. Pour l'Indre-et-Loire, sur 144 communes sinistrées, 44 ont été reconnues dont Monts, Montbazou, Veigné, Sorigny, des communes proches de Thilouze située sur un plateau connu pour son argile. Plusieurs familles sont dans le désarroi face à cette décision. Aussi lors de la réunion du conseil municipal du 2 novembre dernier, il a été pris la décision d'engager une nouvelle procédure de recours contre cet arrêté avec l'appui d'un avocat, conjointement avec

plusieurs communes de notre département. C'est un combat de longue haleine. Nous vous conseillons de renouveler vos courriers de déclaration de sinistre et de les envoyer à la mairie. Nous vous rappelons qu'une association existe et qu'elle a une grande expérience sur le sujet, elle peut vous donner des conseils sur les démarches et vous apporter ses connaissances techniques.

Association des Sinistrés
Sécheresse d'Indre-et-Loire
Maison des associations. 12 rue de Joué
37170 Chambray-Lès-Tours
Tél. 06.36.48.83.95.
Mail : asso.assil37@gmail.com
<http://assil37.blog.free.fr>



Vie scolaire & jeunesse

“ Un accueil jeunes qui reste ouvert et un conseil d'école en visioconférence pour continuer à s'adapter au contexte sanitaire ”

Aurélie LAURENS



RETOUR DES VACANCES DE TOUSSAINT

Le lundi 2 novembre a été le jour de l'hommage national à Samuel Paty, professeur de collège décédé pour les valeurs qu'il défendait. Cela a permis aux professeur·e·s de l'école d'aborder les sujets de la liberté d'expression et de faire écouter un extrait de la lettre de Jean Jaurès, en présence des adjoint·e·s au Maire, accueillis dans certaines classes pour représenter la République et témoigner de leur soutien. Depuis ce même jour, les enfants à partir du CP portent désormais le masque dans les classes comme dans la cour. A noter qu'ils se sont adaptés rapidement. Le reste du dispositif sanitaire mis en place à l'école depuis la rentrée de septembre continue de bien fonctionner.



L'ASSOCIATION DE LA CANTINE FACE AU COVID

Depuis la reprise de l'école après le premier confinement, le personnel et les membres bénévoles de l'association de la cantine se sont adaptés au protocole sanitaire de l'école pour poursuivre leur mission : servir un repas de qualité et varié aux 200 enfants mangeant régulièrement à la cantine. C'est à souligner car toutes les communes n'ont pas pu retrouver aussi rapidement un service de restauration scolaire. Après plusieurs adaptations, l'association de bénévoles a aujourd'hui trouvé une organisation exigeant rigueur, énergie et implication des personnels qui préparent et servent les repas pour répondre aux demandes des autorités : pause méridienne échelonnée de 11h30 à 14h pour permettre de faire une rotation entre les maternelles, 3 services au niveau du self et désinfection des tables entre chaque service, placement des enfants pour permettre l'identification d'éventuels cas contacts Covid, aération, service adapté... L'association a toujours besoin de nouveaux bénévoles pour poursuivre sa mission, pensez-y!



Bravo pour cette organisation et l'implication du personnel!

LE CONSEIL MUNICIPAL JOUE SON RÔLE D'AMORTISSEUR SOCIAL EN EMBAUCHANT UN APPRENTI

“ Le conseil municipal a décidé d'embaucher en apprentissage un jeune de 16 ans, Maxence, dans le cadre d'un C.A.P. jardinier paysagiste. Ce jeune a précédemment effectué un stage au cours duquel il a donné satisfaction. ”

Dany BOURRY



Travaux & projets

“ Particuliers et collectivité, unissons nos efforts pour sauvegarder et améliorer notre cadre de vie : préservation des espaces et des équipements, souci de la salubrité, volonté d'embellissement. ”

Dominique DUPOISSON



BONNE ROUTE

Nous vous annonçons dans le dernier Thilouze info la réfection de certaines routes. La société COLAS est intervenue pour réaliser ces travaux de voirie programmés en fonction des aléas climatiques. Dernièrement, le comité voirie-fossés s'est réuni sur le terrain afin d'étudier d'autres réfections de routes et de fossés pour l'année 2021. Nous nous efforçons de faire au mieux en matière de sécurité routière.

FACILITONS L'ENTRETIEN

“ Comme chaque année, des busages de fossés ont été réalisés. Cette année, 6 particuliers en ont bénéficié. Pour la réalisation d'un busage en 2021, vous devez faire une demande par courrier à la mairie. Un formulaire dûment rempli sera à nous retourner avant le 1er juin 2021. Les buses sont à votre charge et la pose est réalisée par les employés municipaux. La commune se charge de la commande des buses. Le busage se fera courant octobre 2021. ”

Patrick SAVATIER



TRAVERSONS EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans la continuité de la construction du nouveau lotissement, sur la route en direction de Saint-Épain, un plateau ralentisseur a été installé au niveau de l'entrée du gymnase dans le but de permettre de traverser en toute sécurité vers le lotissement.



PLANTATIONS À LA CROIX SAINT-CHARLES

Avant la rétrocession du lotissement à la commune, des négociations ont été menées au sujet des espaces verts dont l'aspect ne correspondait pas au traitement paysager initialement prévu. Finalement, un accord a été trouvé : l'aménageur a accepté de fournir un complément de quelques 27 arbres ou baliveaux et 140 arbustes qui ont été plantés par les agents des services techniques déjà en charge des espaces communs de ce quartier (environ 1 ha).



CIMETIÈRE

La société Léger a procédé au démontage de 2 cyprès morts à la limite du cimetière. Le comité cimetière est en réflexion pour la reprise des tombes déclarées abandonnées à la suite de la procédure. Les travaux de l'entrée du cimetière doivent être revus afin de créer une entrée piétonne accessible à tous.

